



Mise à jour des services municipaux

Communiqué de Presse

le 27 mars 2020

COVID-19, Coronavirus

Le canton d'Armstrong continue de suivre les directives de la santé publique émises par les Services de santé du Timiskaming afin de surveiller les développements et répondre de façon appropriée au COVID-19. Les principaux objectifs de la municipalité sont de maintenir les services essentiels, de protéger la santé et de préserver la sécurité de la communauté et des travailleurs.

Mise à jour des services municipaux:

1. Eau et eaux usées

Les services continuent comme d'habitude.

- Rappel - **NE JETER PAS** les lingettes humides (wet wipes), les serviettes en papier (paper towels) ou les papiers mouchoirs (Kleenex) dans la toilette. C'est très important de garder notre système en bon état de fonctionnement, ces produits bloquent le système.

2. Chemins

Les services continuent comme d'habitude et les normes de maintenance seront respectées mais il se peut que ce ne soit pas au même niveau de service auquel que vous êtes habitués.

3. Collecte de déchets/recyclage

Les services continuent comme d'habitude. Assurez-vous que vos déchets sont bien mis dans vos sacs d'ordure.

À NOTEZ: La cueillette des gros déchets prévue pour le 22 mai 2020 est **ANNULÉE**

4. Permis de feu

Les services continuent comme d'habitude.

- À partir du 1er avril, vous avez besoin d'un permis de feu. Pour 2020, aucun permis sera vendu avant le 1er juin cependant si vous aviez acheté un permis en 2019, vous avez le droit de faire un feu jusqu'au **31 mai 2020**. Veuillez prendre des précautions supplémentaires et suivre les règlements indiqués sur votre permis.

5. Dépotoir

Le dépotoir est ouvert. Les frais de dépotoir sont **annulés** à part de quelques exceptions. L'argent comptant ne sera pas accepté au dépotoir et ceux soumis à des frais seront facturés par le personnel du bureau municipal.

Heures d'ouverture à compter du 1er avril

jeudi	9h00 à 17h00
vendredi	9h00 to 17h00
samedi	9h00 to 14h00

6. Bureau municipal et services administratifs

Le bureau municipal est **fermé** au public. Le personnel répondra à vos questions par téléphone ou par courrier électronique.

À NOTEZ:

- ❖ Taxes pour les versements du 31 mars et 30 avril Maintenant dû pour **le 31 mai 2020**
- ❖ Facture de services dûe pour le 30 avril Maintenant dû pour **le 31 mai 2020**



- ❖ Immédiatement en vigueur - Aucun intérêt jusqu'au 31 mai 2020 pour les taxes municipales et les services publics. Ceci s'applique pour les comptes courants ainsi que pour les comptes en retard. Aucune action est requise de votre part.

Pour tout paiement de taxes ou de services publics, envisagez les options bancaires en ligne ou utilisez le coffret de dépôt.

Veillez nous contacter par courrier électronique ou par téléphone. Les demandes peuvent être adressées à celine.duguay@armstrong.ca ou par téléphone 705-563-2375. Veillez nous laisser un message et votre appel sera retourné dès que possible.

7. Réunions

La réunion régulière du conseil prévue le 8 avril 2020 est **annulée** et la prochaine réunion est prévue pour le 22 avril 2020. Toutes les réunions de comités ont été **annulées** jusqu'à nouvel ordre.

8. Parc

Le terrain de balle ainsi que le parc sont **fermés** jusqu'à nouvel ordre. Veillez respecter la fermeture du parc même si le beau temps s'en vient.

À NOTEZ: Camp d'été – ANNULÉ pour 2020

9. Bibliothèque publique du canton d'Armstrong

La bibliothèque restera **fermée** au public jusqu'à nouvel ordre.
Les frais de retard seront annulés et le coffret de nuit est toujours à vos disponibilités.

10. Centre récréatif d'Earlton (aréna) incluant le gymnase

Le centre récréatif restera **fermé** au public jusqu'à nouvel ordre. Ceci comprend la location de salles et le gymnase. Tous les abonnements au gymnase seront prolongés pour la période équivalente à la fermeture.

La période d'inscription au comité de gymnase a été prolongée jusqu'au 20 avril 2020. Pour plus d'informations, suivez la page Canton d'Armstrong, Earlton sur Facebook ou contactez le bureau municipal.

Habitudes quotidiennes pour protéger les autres ainsi que soi-même afin de prévenir la propagation de COVID-19:

- ❖ Lavez-vous les mains souvent
- ❖ Toussez ou éternuez dans le creux de votre coude
- ❖ Évitez de vous toucher le visage
- ❖ Évitez tout contact avec des personnes malades
- ❖ Pratiquez la distanciation sociale, maintenir une distance d'environ 2 mètres (6 pieds) avec les autres
- ❖ Restez à la maison si vous êtes malades

Faites votre part et informez-vous. Pour en savoir plus consultez des sites fiables comme les suivants:

<http://www.timiskaminghu.com/>

<https://www.ontario.ca/page/2019-novel-coronavirus>

<https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/2019-novel-coronavirus-infection.html>

Nous remercions tous les résidents pour votre compréhension, votre coopération et votre patience dans ces temps incertains.

Jean Marc Boileau, Maire
CORPORATION DU CANTON D'ARMSTRONG